



CAHIER N° 12

PARIS

Octobre 2000

L'implication des associations de migrants dans le domaine de l'hydraulique au Sénégal

Document réalisé par
Séverine Champetier pS-Eau,
Olivia Drevet

Ont collaboré à la réalisation de ce document :
Saliou Dia, Hamédy Diarra, Mame Fatou Seck

Avec le soutien du Ministère des affaires étrangères

L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS DE MIGRANTS DANS LE DOMAINE DE L'HYDRAULIQUE AU SENEGAL

1. - Introduction

1.1. - Contexte et objectifs de l'étude

1.2. - Problématique

1.3. - Mode opératoire

Différentes étapes
Des résultats nécessairement partiels

2. - Présentation des associations rencontrées

2.1. - Caractéristiques des associations rencontrées sur l'espace Sénégal

Types d'associations
Caractéristiques des villages représentés

2.2. - Caractéristiques des associations sur l'espace France

Taille des associations
Ancienneté et statut des associations
Capacité financière des associations

2.3. - Relations de ces associations avec les autres acteurs

3. - Réalisations financées par ces associations dans les villages d'origine

3.1. - Secteurs d'intervention des associations de ressortissants

3.2. - Nature des réalisations hydrauliques financées par les migrants

3.3. - Rôle des migrants et autres acteurs

Place des autres acteurs dans la réalisation
Place des migrants dans le financement des réalisations

4. - Etat des lieux du service de l'eau dans les villages d'origine

4.1. - Types d'ouvrages hydrauliques

Les puits, une alternative aux forages
Des forages avec des réseaux d'AEP de plus en plus complexes
Problèmes soulevés

4.2. - Gestion technique et financière des ouvrages

Entretien et maintenance des ouvrages hydrauliques
Organisation : du comité de gestion à l'exploitant privé
Paiement de l'eau : du forfait au volume
Niveau de gestion : vers une autonomie progressive

4.3. - Participation des migrants au fonctionnement des AEP

Implication dans la gestion quotidienne
Implication financière des migrants

5. - Programmation des associations de ressortissants

5.1. - Type de programmations

Niveau de programmation
Nature des investissements programmés

5.2. - Mise en œuvre de ces programmations

Modalités de financement
Partenaires de ces programmations

6. - Conclusions

Annexe : Liste des associations enquêtées

1. - Introduction

1.1. - Contexte et objectifs de l'étude

En 1996, le pS-Eau et le Réseau (RADVFS) ont conduit une étude sur l'intervention des migrants dans le domaine de l'Hydraulique au Sénégal¹. Les rencontres de concertation organisées par la suite à Dakar², ont contribué à la reconnaissance du poids des associations de migrants dans ce secteur.

Aujourd'hui, face à l'intérêt de différents bailleurs de fonds pour l'hydraulique au Sénégal, la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM) du Ministère de l'Hydraulique a souhaité mieux connaître les perspectives d'investissements de ces associations de migrants.

Ainsi, le pS-Eau a lancé une nouvelle étude auprès de celles-ci, dont les principaux objectifs sont :

- ?? dans l'immédiat, réactualiser les données de l'enquête de 1996 et dégager des perspectives en terme de renouvellement d'équipements et de nouveaux investissements ;
- ?? à court terme, encourager la synergie des associations de migrants, pour favoriser l'échange d'expériences, ainsi que des économies d'échelles pour celles étant actuellement au même niveau de programmation d'investissements ;
- ?? à moyen terme, contribuer à la mise en relation de ces associations de migrants avec les coopérations bilatérales afin d'articuler leur programmation d'investissements avec celle des bailleurs de fonds, par l'intermédiaire de la DEM.

Cette concertation devrait contribuer à la réflexion sur la mise en œuvre d'un programme régional dans la région du fleuve impliquant un bailleur de fonds susceptible de compléter les initiatives des associations de migrants.

1.2. - Problématique

Dans cette étude, la question de l'implication des associations de ressortissants dans l'Hydraulique au Sénégal a été traitée selon le cheminement suivant :

- ?? évaluer le poids de ces associations au Sénégal, à travers les caractéristiques des villages qu'elles représentent (poids de la demande locale en eau) et en France, à travers leur organisation (niveau de mobilisation financière) ;
- ?? mesurer leur implication dans le développement de leur village d'origine, et plus particulièrement dans le domaine de l'hydraulique à travers les réalisations récemment financées ;
- ?? analyser le niveau du service local de l'eau tant au plan des équipements que de leur gestion technique et financière, et la place de ces migrants dans la gestion locale de ce service pour mieux connaître les besoins ;
- ?? étudier, dans ce contexte, le niveau de programmation de projets hydrauliques de ces associations.

1.3. - Mode opératoire

Différentes étapes

Définition de l'échantillon et élaboration des outils³

L'étude, liée au sous programme Bassin du Fleuve du pS-Eau, a porté sur les associations de ressortissants de la région du fleuve au Sénégal : associations de ressortissants rencontrées en 1996 et nouvelles associations choisies en fonction de leur localisation (départements de la région de Saint-Louis et département de Bakel dans la Région de Tambacounda), de leur type et taille (villageoise, intervillageoise, fédérative). Les contacts ont été établis en particulier à partir de la base de données du pS-Eau. Au total, 44 associations de ressortissants (dont 6 intervillageoises) et 2 fédérations ont été rencontrées.

¹ Etude sur les interventions des migrants dans le domaine de l'hydraulique au Sénégal, pS-Eau - RADVFS, Septembre 1996.

² Rencontre de concertation, Paris, Octobre 1996 ; Rencontres de concertation des acteurs dans le domaine de l'hydraulique au Sénégal, DEM/pS-Eau/RADVFS, Dakar, Décembre 1996 et Décembre 1997 ; Journée d'information et d'échanges sur la gestion du service de l'eau dans la région du fleuve Sénégal, ISF-Nord/pS-Eau/CRNPdC, Lille, Novembre 1998.

³ Appui de Cédric ESTIENNE d'Hydroconseil à l'élaboration du questionnaire et la mise en place de la base de données.

Le questionnaire conçu pour un traitement informatique des données collectées, abordait les points suivants : identification de l'association, dernières réalisations, infrastructures existantes, fonctionnement actuel des ouvrages hydrauliques, relations avec des partenaires, programmations. Des informations plus qualitatives étaient recueillies dans le même temps, sur un document annexe.

Collecte, saisie et traitement des données

L'enquête a été menée par 2 équipes de 2 enquêteurs sous la coordination d'une chargée de mission du pS-Eau⁴ de mi décembre 1999 à fin avril 2000. La durée et les modalités de collecte des données étaient fonction de la disponibilité des migrants, plus limitée en période de ramadan (du 9 décembre 1999 au 9 janvier 2000) et d'élections au Sénégal (mobilisation de nombreux responsables associatifs).

Les données relatives aux 44 associations villageoises ou intervillageoises rencontrées ont fait l'objet d'un traitement informatique et quantitatif, complété par les données qualitatives⁵. Produits issus de ce traitement :

?? une base de données susceptible d'être développée et un rapport d'étude ;

?? une journée de restitution à Paris en juin et une rencontre de concertation à Dakar prévue en septembre.

Des résultats nécessairement partiels

Cette étude a porté sur les informations fournies par les migrants vivant en France, non recoupées avec d'éventuelles données recueillies au Sénégal, dans les villages d'origine de nos interlocuteurs.

Le niveau d'information de ces associations variait globalement en fonction du niveau de communication entre migrants et villageois et entre migrants eux-mêmes, et selon l'autonomie des responsables locaux du service de l'eau et l'implication des migrants dans leur gestion.

Sur les aspects financiers en particulier (budgets des réalisations et programmations), les données demeuraient bien souvent incomplètes ou partielles, et pas aisément fournies faute de transcription écrite et/ou de transfert d'information entre responsables associatifs le plus souvent (interlocuteurs rencontrés pas toujours informés par les responsables projet ou trésorier).

Mais globalement, des typologies et tendances ont pu être dégagées assez nettement.

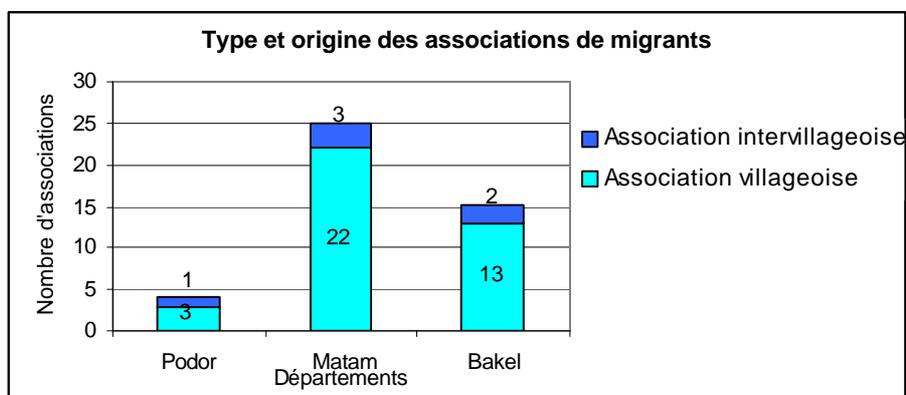
⁴ Hamédy DIARRA du Réseau (RADBFS) et Mame Fatou SECK, stagiaire (Université Paris I), Saliou DIA, migrant originaire de Sinthiane et Olivia DREVET, socio-anthropologue, sous la coordination de Séverine CHAMPETIER, chargée de mission.

⁵ Appui d'Olivia DREVET à la saisie et à l'analyse des informations avec Séverine CHAMPETIER de pS-Eau.

2. - Présentation des associations rencontrées

2.1. – Caractéristiques des associations rencontrées

Types d'associations



La majorité des associations rencontrées (38 cas) sont des **Associations villageoises** qui réunissent des ressortissants d'un même village. Cependant, elles intègrent parfois des ressortissants issus de hameaux environnants ou même de villages voisins ayant le sentiment d'appartenir à la même communauté villageoise.

Les **Associations intervillageoises** rencontrées (6 cas) regroupent des ressortissants issus de différents villages parfois réunis autour d'un projet " Eau " mais le plus souvent indépendamment de cette question. 2/3 de ces associations représentent en fait de 2 à 6 villages, et 1/3 d'entre elles représente un ensemble de 15 à 16 villages.

Les **Fédération d'associations ou Réseau** rencontrées (2 cas) sont des regroupements d'associations de ressortissants. De façon plus générale, les fédérations connues de pS-Eau se différencient très nettement les unes des autres en fonction de leur échelle d'intervention (quelques villages, département, région voire plusieurs pays) et de leur vocation (appui opérationnel, appui institutionnel, lobbying). La limite est en effet parfois peu nette entre le caractère intervillageois et la dimension fédérative de certains regroupements à l'échelle intervillageoise notamment.

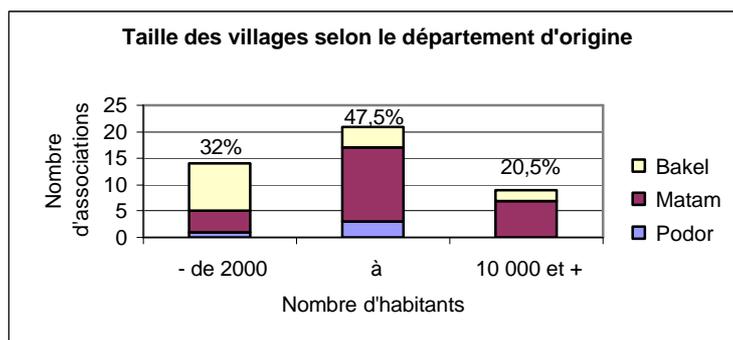
Caractéristiques des villages représentés

Plus de la moitié des associations de ressortissants rencontrées⁶ sont originaires des départements de Matam et plus d'un tiers viennent de Bakel, zones où l'immigration est la plus importante. Peu d'associations de Podor ont été abordées, et aucune de Dagana. Sur ces deux derniers départements, une dynamique parfois très forte existe autour de la question hydraulique, mais davantage au niveau villageois. Cette répartition, comparable à celle de l'étude de 1996, est ainsi relativement représentative du phénomène migratoire dans la région du Bassin du fleuve Sénégal.

Ces associations représentent des villages localisés pour moitié dans le Diéry (zone proche de l'axe goudronné Saint-Louis-Bakel où se pratique la culture pluviale) et pour moitié dans le Walo (zone inondable proche du fleuve où se pratique la culture de décrue). Ces associations révèlent parfois des spécificités selon leur département d'origine, mais la distinction Diéry / Walo n'apporte aucune information particulière.

Les associations villageoises ou intervillageoises rencontrées représentent des villages de 300 à 25 000 habitants. La majorité de ces villages ont entre 2 000 et 7 000 habitants, et se situent principalement dans le département de Matam. Les plus petits villages (moins de 2 000 habitants), sont dans le département de Bakel, zone de socle où l'eau reste difficile d'accès et la population relativement dispersée.

⁶ 44 associations rencontrées dont 4 originaires du département de Podor, 23 de Matam et 17 de Bakel.



Selon les données démographiques avancées par les migrants en 1996 puis en 2000, la plupart des villages représentés par ces associations ont connu un accroissement de leur population. Leur taille moyenne serait passée de 3 000 à 4 800 habitants. La demande locale en eau est d'autant plus importante que s'y ajoute celle des usagers extérieurs difficiles à comptabiliser.

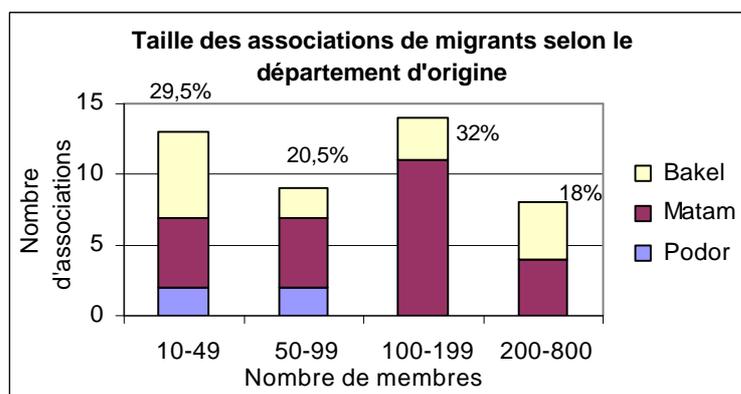
Cette tendance à l'urbanisation des centres secondaires, particulièrement forte pour certains villages érigés en commune, rend plus complexe la gestion locale du service de l'eau.

Ainsi, derrière chaque association de ressortissants rencontrée en France se trouve au Sénégal une communauté d'usagers non négligeable. Son importance est variable :

- ?? tantôt équivalente à l'importance démographique du village lui-même ;
- ?? tantôt plus importante, quand s'ajoutent aux usagers villageois des usagers extérieurs, de passage ou des hameaux et villages environnants connectés ou non au réseau ;
- ?? tantôt plus réduite, lorsqu'une situation conflictuelle entre villageois amène à une configuration du village en quartiers rivaux et un accès limité à l'eau pour certains (conflits entre ethnies ou grandes familles, dissensions politiques et / ou religieuses).

2.2. - Caractéristiques des associations sur l'espace France

Taille des associations



Le nombre de membres est un critère limitatif dans l'appréciation du nombre des migrants en France car ne sont pris en compte que les hommes (femmes et enfants généralement non comptabilisés). D'autre part, la part des cotisants n'est pas toujours équivalente au nombre de membres dans la mesure où chômeurs et malades sont souvent dispensés de l'obligation de cotiser.

Les associations villageoises ou intervillageoises rencontrées mobilisent 10 à 800 migrants soit 132 membres en moyenne. Elles sont généralement de petite taille : la moitié d'entre elles ont moins de 100 membres. Près d'un tiers ont une taille moyenne comprise entre 100 et 200 membres. Les grosses associations, de 200 membres et plus, sont plus rares.

Tout comme en 1996, la taille des villages ne semble pas avoir d'influence spécifique sur la propension à émigrer (de moins de 1% à près de 17% de la population du ou des villages d'origine). Cependant quelques spécificités peuvent apparaître selon le département d'origine :

- ?? Le nombre réduit des membres des associations de Podor (entre 30 et 60 membres) quelle que soit la taille des villages d'origine, témoigne de la faible propension à migrer sur ce département.
- ?? La taille des associations de Matam, petite ou moyenne, reflète globalement celle des villages de ce département.
- ?? De même, les plus petites (10 à 40 membres) et les plus grosses associations (jusqu'à 800 membres) se révèlent être principalement originaires de Bakel, zone de socle où la concentration de population est extrêmement variable, selon la présence d'eau.

Il ne semble pas y avoir de lien entre le nombre de membres et la dynamique des associations de migrants. Si les associations les plus grosses sont susceptibles de rencontrer davantage de difficultés à s'organiser, elles ont a priori une capacité de mobilisation financière plus importante.

Ancienneté et statut des associations

Les 3/4 des associations rencontrées ont été créées avant 1980, principalement dans les années 60 (43 %) puis 70 (32 %), et le cas particulier d'une association créée en 1929 par d'anciens combattants originaires d'un village de Bakel. La dernière association créée date de 1993. Cela reflète à la fois la stabilité du milieu associatif migrant et peut-être aussi son vieillissement.

Leur officialisation s'est faite pour la plupart après 1981, suite à l'abrogation des lois interdisant aux étrangers de créer leur propre association.

L'ancienneté (30 à 40 ans d'existence) et la formalisation de la plupart de ces associations sont autant d'atouts potentiels pour nouer des partenariats.

Capacité financière des associations

La mobilisation financière des associations de ressortissants repose en premier lieu sur *un système de cotisations régulières et / ou exceptionnelles* versées par chaque membre :

- ?? la cotisation régulière est pratiquée par la majorité des associations. Il s'agit en général d'une cotisation de base destinée aux investissements des migrants tous secteurs confondus. Elle est en moyenne de 40 FF / membre / mois. Certaines associations choisissent d'alimenter par ailleurs une caisse spécialement consacrée à l'Hydraulique, avec une cotisation « Eau » de 30 FF / membre / mois en moyenne ;
- ?? la cotisation exceptionnelle correspond à un besoin d'investissement ponctuel important non couvert par la cotisation régulière. Son montant varie en fonction du budget et du nombre de cotisants. Pour les associations rencontrées, il va de 125 à 1 500 FF par membre et par projet. Ces projets mis en œuvre sur une ou plusieurs années ont des budgets de 21 000 à 900 000 FF⁷.

A titre d'exemple à l'échelle d'une année, les fonds mobilisés par les associations ayant investi dans l'Hydraulique en 1999, s'échelonnent de 2 000 à 226 000 FF.

Par ailleurs, pour des investissements exceptionnels, plus de la moitié des associations sollicitent financièrement *leurs antennes ou sections à Dakar et/ou dans d'autres pays d'Afrique, d'Europe et des Etats-Unis*. Leur capacité financière est alors fonction de leurs organisation et dynamisme, eux-mêmes liés au nombre de membres et à l'ancienneté de leur migration.

Evolution de la propension moyenne à investir des associations de ressortissants

	1996	2000
Village moyen	3 000 habitants	4 800 habitants
Nombre moyen de membres par association en France	150 membres	132 membres
Cotisation moyenne / membre	41 FF / mois en cotisation de base et exceptionnelle réunies	40 FF / mois en cotisation de base + 125 à 1 500 FF / projet en cotisation exceptionnelle
Montant global investi par association en moyenne	Par mois : 6 150 FF / association Par an : 73 800 FF / association (cotisations de base et exceptionnelle réunies)	Par mois : 5 280 FF / association Par an : 63 360 FF / association + 21 000 à 900 000 FF / projet en cotisation exceptionnelle sur une année

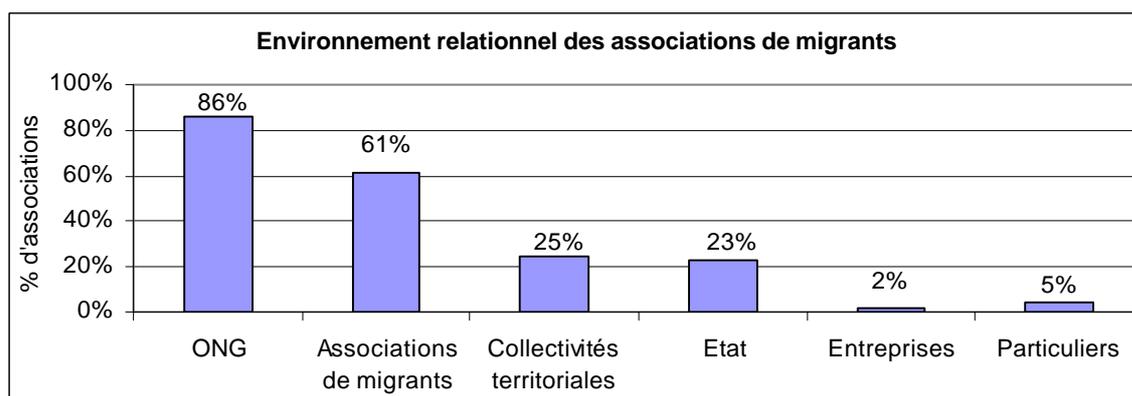
⁷ Cf. Place des migrants dans le financement des réalisations pp. 9-10.

N.B. : Sans tenir compte des cotisations exceptionnelles, le montant de la cotisation moyenne en 2000 est aussi important que celui de 1996 qui comprenait les cotisations de base **et** les cotisations exceptionnelles.

L'augmentation de la taille moyenne des villages de la zone témoigne d'un phénomène d'urbanisation croissante des centres secondaires de la région et donc d'une demande en eau de plus en plus importante. Dans le même temps, la baisse de la taille moyenne des associations de migrants révèle un ralentissement du mouvement migratoire vers la France et un vieillissement de ces associations.

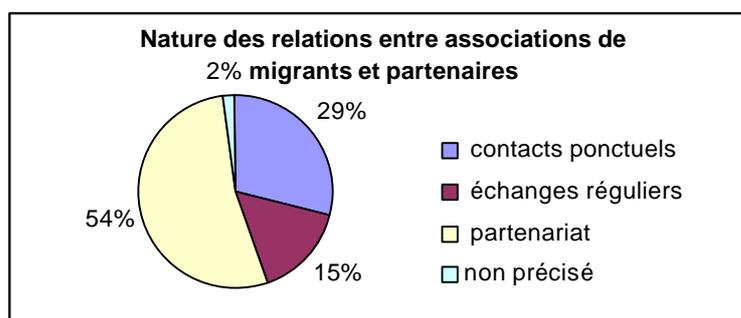
Face à cette situation, les migrants semblent réagir par l'augmentation de leurs cotisations individuelles de façon à poursuivre les investissements hydrauliques (stabilisation des montants globaux investis). La mobilisation des associations de migrants pour mener des actions dans leur village d'origine, est donc toujours très forte.

2.3. – Relations de ces associations avec les autres acteurs



Toutes les associations rencontrées (sauf une) entretiennent des relations avec des acteurs du Nord et/ou du Sud : associations de migrants en France (association, fédération, réseau), ONG et collectivités territoriales du Nord et du Sud, Etat sénégalais, entreprises et particuliers au Sénégal surtout. L'environnement relationnel des associations de migrants est marqué par l'omniprésence des ONG mais aussi, pour bien plus de la moitié d'entre elles, par d'autres associations de migrants. Un quart d'entre elles sont par ailleurs en lien avec des collectivités territoriales du Nord ou du Sud, un autre quart, en relation avec l'Etat sénégalais.

Ce sont davantage les comités de gestion villageois qui sont en relation avec les opérateurs privés (entreprises ou artisans locaux) principalement localisés au Sénégal. Mais les services techniques de l'Hydraulique et les ONG demeurent cependant leurs principaux



partenaires.

De manière générale, la mise relation association de migrants et partenaire se fait dans la perspective de la mise en œuvre d'un projet. D'où le caractère souvent opérationnel de la relation qui amène à parler de " partenariat " ou de " contacts réguliers " pour plus de la moitié des associations.

Cette mise en relation peut être le fait de membre(s) de l'association même, à partir de leur(s) compétence(s) et/ou réseau de contacts. Elle tient parfois aussi à l'intervention d'individus ou d'organismes extérieurs faisant l'interface entre les différents acteurs, notamment des réseaux tel

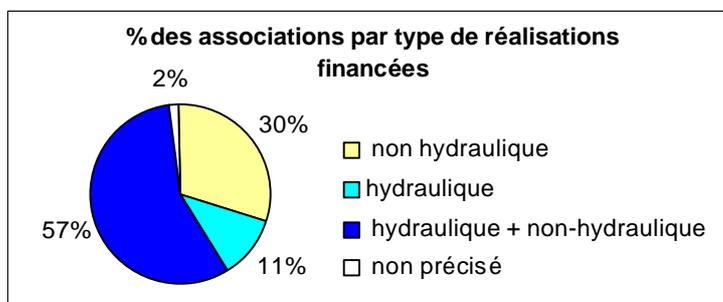
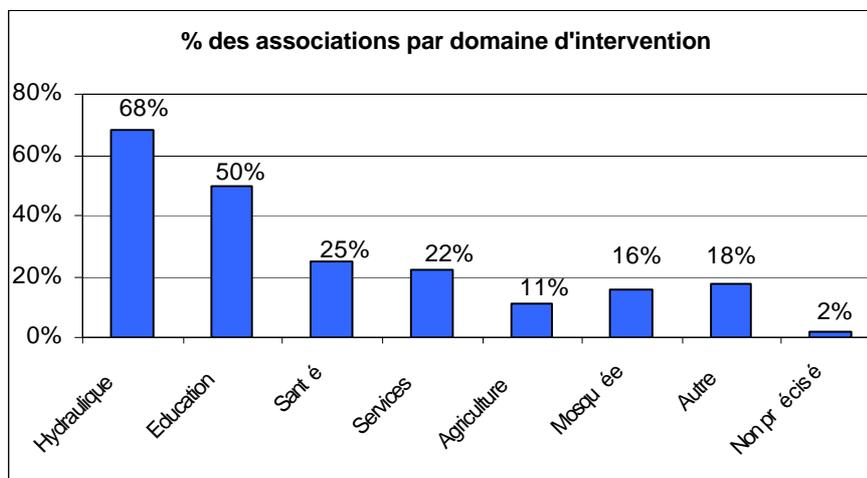
celui du pS-Eau ou le Réseau des Associations du Bassin du Fleuve Sénégal (RADBFS). L'adhésion à de tels réseaux suscite a priori des échanges plus ponctuels.

En conclusion ...

L'accroissement de la demande locale en eau consécutive notamment à l'urbanisation croissante des centres secondaires de la région, témoigne du besoin encore important d'investissements hydrauliques. Dans le même temps, un ralentissement du mouvement migratoire vers la France et un vieillissement de ces associations amènent nombre de migrants à réagir par l'augmentation de leurs cotisations individuelles de façon à poursuivre ces investissements hydrauliques (stabilisation des montants globaux investis). La mobilisation des associations de ressortissants pour mener des actions dans leur village d'origine, est donc toujours très forte.

3. - Réalisations financées par ces associations dans les villages d'origine

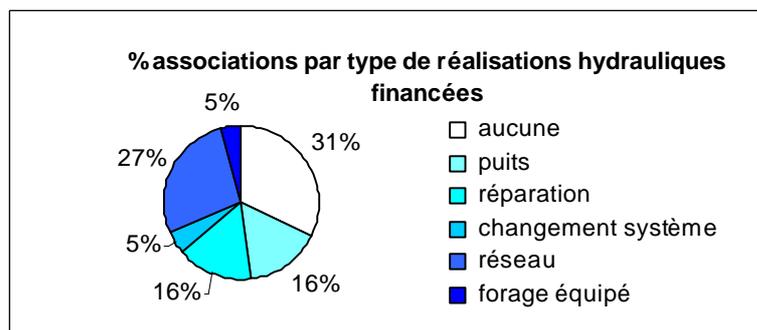
3.1. - Secteurs d'intervention des associations de ressortissants



L'hydraulique reste le domaine d'intervention privilégié des associations de migrants. La majorité d'entre elles (68 %) ont réalisé un ou plusieurs investissements hydrauliques (réalisations depuis 1996 essentiellement). Plus de la moitié (57 %) ont financé des réalisations hydrauliques et non-hydrauliques à la fois. Les investissements non-hydrauliques concernent surtout l'Education puis les Services et / ou la Santé, et dans une moindre mesure les Mosquées et / ou l'Agriculture.

La démarche d'investir dans le domaine de l'hydraulique renvoie parfois au choix d'investir dans d'autres secteurs prioritaires. Par exemple, une association souhaite intervenir en priorité dans le domaine de la Santé et de l'Education et va investir dans l'Hydraulique (puits scolaire) dans le but d'améliorer le niveau d'hygiène du village et de l'école. La forte proportion d'investissement dans l'Education est liée au programme PMR-FED de construction d'écoles.

3.2. - Nature des réalisations hydrauliques financées par les migrants



Moins d'un tiers des associations rencontrées (31 %) n'ont financé aucune réalisation hydraulique depuis 1996. C'est donc plus des 2/3 (69 %) qui ont récemment investi dans ce domaine.

Une petite proportion d'associations (16 %) investit encore dans la réhabilitation et la construction de nouveaux **puits**. Ce sont principalement des associations originaires de Bakel qui globalement investissent peu dans l'hydraulique (moins de la moitié d'entre elles) mais de préférence dans les puits. Dans ce département situé sur une zone de socle, les forages ont un faible rendement et les projets hydrauliques présentent un risque plus important.

Très peu d'entre elles (5 %) financent de **nouveaux forages**. Une telle réalisation reste d'un coût particulièrement élevé et la plupart des villages représentés par ces associations disposent déjà de forage équipé d'AEP.

Les associations rencontrées investissent surtout dans l'amélioration des équipements existants :

?? Elles interviennent encore de façon massive (16 %) dans les **grosses réparations** représentant de gros investissements. Cela s'explique par le fait que : les pannes sont de plus en plus fréquentes à cause du vieillissement des ouvrages hydrauliques, et les responsables locaux du service de l'eau ne sont pas encore en mesure de prendre en charge ce type d'investissements en faisant des provisions pour amortissements.

?? Mais les associations de migrants investissent également dans le renouvellement d'équipement permettant le passage du diesel à l'électricité pour faciliter la maintenance, ou la pose de compteurs pour améliorer la gestion technique et financière (**changement système** : 5 %).

?? La majorité des associations qui ont financé des réalisations hydrauliques interviennent surtout dans la réhabilitation et l'extension du **réseau** voire le raccordement de nouveau village à l'AEP pour apporter l'eau à de nouveaux usagers (27 %).

3.3. - Rôle des migrants et autres acteurs

En général, les migrants ne semblent pas toujours être précisément informés sur les rôles des différents intervenants dans la réalisation des projets hydrauliques ou non-hydrauliques. Les fonctions de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, conseil ...sont confuses.

Globalement, les partenaires recherchés jouent principalement un rôle financier et technique, mais aussi de conseil parfois (orientation, mise en relation avec d'autres partenaires).

Place des autres acteurs dans la réalisation

Le type d'intervenants dans la réalisation des projets d'investissement est plus clairement identifié :

?? Les services techniques de l'Hydraulique interviennent de façon prépondérante principalement sur les équipements d'AEP : grosse réparation, réalisation amenant un changement dans la gestion du service de l'eau (passage paiement au volume ou à l'électricité), extension de réseau.

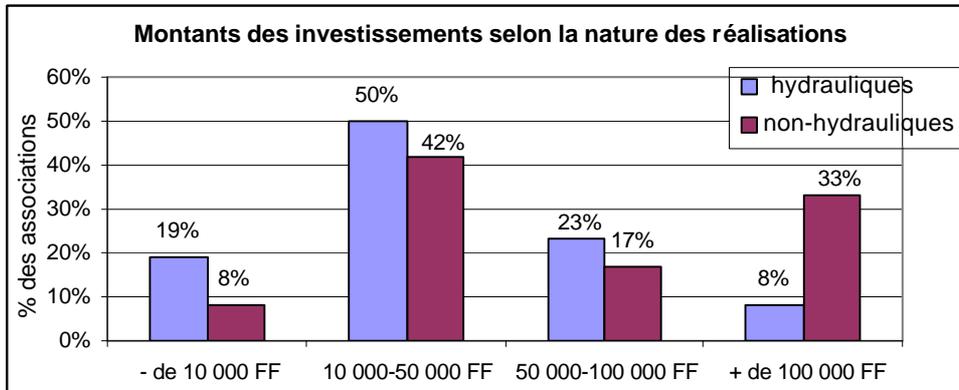
?? Les villageois fournissent surtout la main d'œuvre lors des différents travaux, quel que soit le type de réalisations hydrauliques (puits ou AEP).

?? Les opérateurs privés (entreprises et artisans locaux confondus) interviennent pour une part plus réduite. Ils ne sont pas encore réellement habilités à prendre la relève des services techniques de l'Hydraulique, en particulier pour les moteurs et pompes.

?? Des ONG du Nord offrant une prestation technique (diagnostics de réseau avec ISF par exemple) interviennent dans une moindre mesure sur les réseaux.

Place des migrants dans le financement des réalisations

Les associations de migrants ont généralement l'initiative d'équiper et d'étendre le

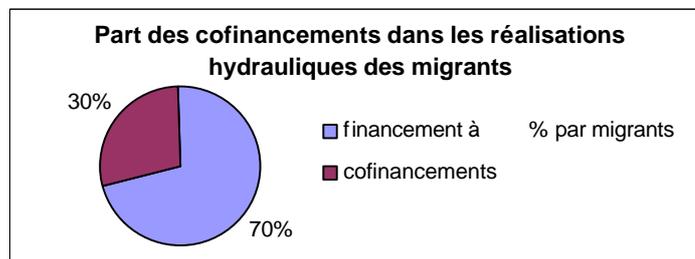


réseau primaire mis en place dans le cadre de programmes d'Etat.

Elles témoignent d'une importante implication financière quel que soit leur secteur d'intervention :

Le budget des migrants⁸ pour les investissements hydrauliques se situe pour moitié dans la fourchette 10 000-50 000 FF et pour un quart dans la fourchette 50 000-100 000 FF (plus largement, il s'échelonne de 3 000 FF à 732 000 FF, soit en moyenne 62 130 FF).

La part des investissements hydrauliques par rapport aux investissements dans d'autres secteurs n'est pas négligeable : pour plus du tiers des associations qui ont financé des réalisations hydrauliques (35 %), l'hydraulique représente plus de 50 % de leurs investissements tout secteur confondu.



Cofinancé ou financé à 100 % par les migrants, le budget total des réalisations hydrauliques s'échelonne de 3 000 à 1 620 000 FF soit en moyenne, un budget total de 192 700 FF.

La part des cofinancements dans les investissements hydrauliques des migrants est encore limité :

?? La majorité des associations qui ont investi dans des réalisations hydrauliques (70 %) financent à 100 % une ou plusieurs réalisations dont le budget total va de 3 000 à 106 000 FF.

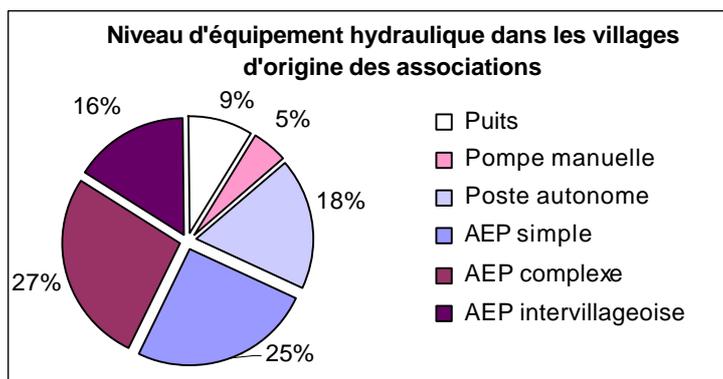
?? Moins d'un tiers des associations (30 %) ont bénéficié de cofinancements pour leurs réalisations hydrauliques, principalement de leurs antennes dans d'autres pays mais aussi d'ONG du Nord et de comités de jumelage, et de quelques bailleurs de fonds.

Globalement, encore beaucoup d'associations investissent de gros montants dans l'hydraulique sans l'aide de partenaires extérieurs en matière de financement.

⁸ Information sur les budgets migrants (cumulés si plusieurs réalisations pour une association) pour 95% des associations ayant réalisé hors hydraulique (36 sur 38) et pour 87% des associations ayant réalisé des investissements hydrauliques (26 sur 30).

4. – Etat des lieux du service de l'eau dans les villages d'origine

4.1. - Types d'ouvrages hydrauliques



Au cours de cette étude ont été touchées les associations représentant principalement des villages de taille moyenne disposant d'une AEP. D'où :

- ?? la faible proportion d'associations représentant des villages uniquement équipés de puits modernes (dont un cas avec une mini-AEP) (9 %) ⁹ ;
- ?? l'absence de villages disposant de forages seuls, non encore équipés ;
- ?? la faible proportion de villages ne bénéficiant que de forages à pompe manuelle (5 %) ¹⁰ ;
- ?? l'importance des forages motorisés (86 %) ¹¹ plus ou moins bien équipés : quelques forages avec poste autonome (bassin ou réservoir au sol) mais surtout avec une AEP simple (AEP villageoise avec bornes-fontaines) ou complexe (AEP villageoise avec majorité de branchements privés) voire intervillageoise.

Les puits, une alternative aux forages

Le puits moderne (cimenté / busé) représente un niveau de service minimal pour les petits villages non équipés de forages motorisés mais aussi pour les villages disposant de forages motorisés peu ou pas fonctionnels : il existe en effet une réelle interaction entre puits et forages, et plus précisément entre l'état des puits et la fonctionnalité de l'AEP.

Les puits sont généralement progressivement abandonnés après la mise en service de l'AEP. Mais il y a une tendance nette au maintien en état de ces puits voire à leur réhabilitation et à de nouvelles constructions.

Les puits constituent ainsi une source d'approvisionnement en eau complémentaire à celle de l'AEP mais également une alternative en cas de forage en panne. Le souci de les maintenir en état après l'expérience parfois douloureuse de pannes (cas de choléra suite à l'usage des puits pollués) pourrait rendre compte du peu de confiance de certains villages dans la maintenance des AEP.

Des forages avec des réseaux d'AEP de plus en plus complexes

Niveau d'équipement des forages

Les villages ne disposant pas de forages ont de 700 à 4 000 habitants soit une taille moyenne de 1 800 habitants ; certains pourraient encore potentiellement disposer d'une AEP.

Mais globalement, le niveau d'équipement des forages est fonction de la taille des villages et de l'importance de la demande en eau : forages équipés de pompes manuelles dans les villages de moins de 2 000 habitants et forage motorisé dans les villages plus importants, dont l'équipement se développe progressivement, passant d'un forage équipé d'un simple réservoir au sol à une AEP plus ou moins étendue et complexe (multiplication des branchements privés, extension du réseau).

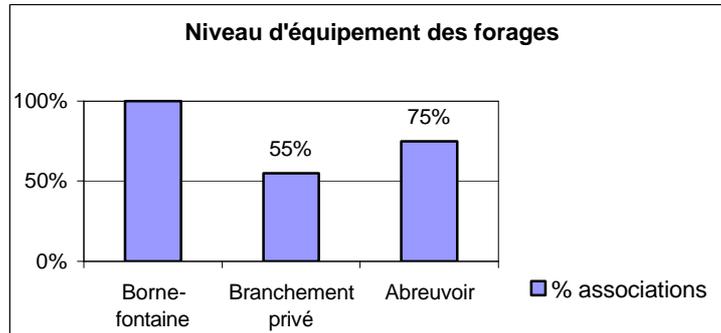
⁹ 4 associations représentent des villages uniquement équipés de puits, très petits villages (300 et 700 hab.) et plus gros centres susceptibles de rentabiliser une éventuelle AEP (3000 et 4000 hab.).

¹⁰ 2 associations représentent des villages de 300 et 1060 hab. disposant de forages équipés de pompe manuelle.

¹¹ 38 associations représentent des villages disposant de forages motorisés, équipés de poste autonome (8 cas), d'une AEP simple (11 cas), d'une AEP complexe (12 cas) voire d'une AEP intervillageoise (7 cas) ; 2 de ces associations parlent d'équipements non fonctionnels (AEP inachevée ou hors service).

Niveau d'équipement en bornes-fontaines et branchements privés

Toutes les AEP des forages motorisés, sont équipées de bornes-fontaines ; plus de la moitié disposent également de branchements privés et les 3/4 ont des abreuvoirs.



Globalement, le nombre de bornes-fontaines est en rapport avec l'importance démographique des villages :

- ?? les villages de moins de 2 000 habitants sont équipés de 5 bornes-fontaines en moyenne ;
- ?? entre 2 000 et 7 000 habitants, de 8 bornes-fontaines en moyenne ;
- ?? au-delà de 7 000 habitants, de 16 bornes-fontaines en moyenne voire une vingtaine pour la majorité des villages autour de 10 000 habitants ; cas particulier d'une AEP intervillageoise (62 bornes-fontaines et 400 branchements privés pour 15 200 habitants).

L'équipement en branchement privé commence généralement au-delà de 2 000 habitants. Autour de 4 000 habitants, les branchements privés deviennent progressivement plus nombreux que les bornes-fontaines. A partir de 10 000 habitants, les réseaux disposent d'une majorité de branchements privés.

Cependant quelques gros villages restent équipés de bornes-fontaines uniquement. Cela tient au caractère récent de leur AEP et au souci de développer au préalable le réseau de bornes-fontaines, ou encore à un niveau de service jugé suffisant avec de nombreuses bornes-fontaines (avec parfois plusieurs robinets) voire de puits offrant une eau appréciée, ou parfois à des problèmes de quantité d'eau disponible (un seul quartier concerné par le forage ou problème de débit du forage).

Remarques sur les AEP intervillageoises

Les associations de ressortissants rencontrées sont relativement réceptives à l'idée de polarisation de plusieurs villages autour d'un même forage amenant ainsi au développement d'AEP intervillageoises. Elle est clairement envisagée dans deux cas :

- ?? lorsque le village dispose déjà d'un forage et souhaite pouvoir améliorer le service auprès des usagers venus des villages voisins ;
- ?? quand le village, non équipé, ne dispose pas de moyens suffisants et /ou d'une population importante pour bénéficier d'un forage motorisé qui lui soit propre.

Sur les 44 associations rencontrées, 38 représentent des villages équipés de forages motorisés, dont 2 partagent un même forage. On dénombre ainsi 37 forages motorisés dont 6 cas d'AEP intervillageoises.

La moitié des AEP intervillageoises (3 cas) sont des AEP villageoises qui se sont progressivement étendues à un village voisin. Un tiers de ces AEP étaient intervillageoises dès le début (2 cas). Une AEP intervillageoise est devenue de nouveau AEP villageoise de façon exceptionnelle après que le village raccordé, non satisfait du service fourni, ait acquis son propre forage.

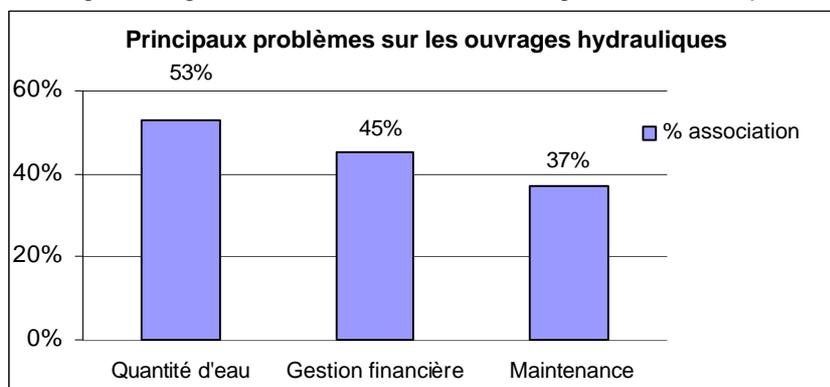
Il n'y a pas nécessaire adéquation entre le type d'AEP et le type d'association de migrants représentant le village équipé : seul un tiers des associations intervillageoises rencontrées (2 cas sur 6) représente un ensemble de villages équipé d'une AEP intervillageoise. Une AEP intervillageoise peut être représentée par une association villageoise, par 2 associations villageoises autour d'une même AEP, voire par une association intervillageoise.

Mais pour assurer le fonctionnement des AEP intervillageoises, des comités de gestion " mixtes " sont en général mis en place dans les villages, indépendamment de l'organisation des migrants en une ou

en plusieurs associations villageoises. Cela tendrait à montrer que la gestion locale du service de l'eau l'emporte sur le rôle des migrants dans l'organisation du service de l'eau.

Problèmes soulevés

Il n'y a pas toujours adéquation entre le dimensionnement des ouvrages hydrauliques et leur rayonnement. Divers facteurs jouent sur le développement de la demande en eau : la proximité du fleuve ou la présence de nombreux puits réduisent le nombre d'usagers intéressés par l'AEP ; inversement, la présence de hameaux proches, de populations et troupeaux de passage et l'essor démographique villageois augmentent la communauté d'usagers concernée par l'AEP.



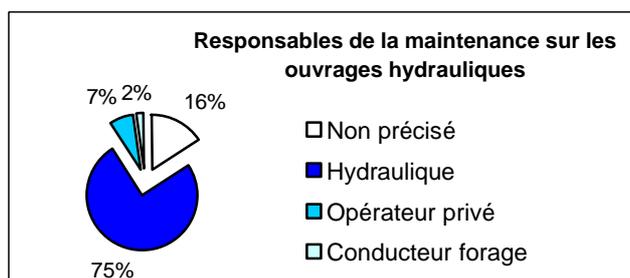
Le problème majeur reste celui de la quantité d'eau (capacité insuffisante des réservoirs, problème de réseau, faible débit, trop forte demande, afflux d'usagers extérieurs, etc.), pour la plupart des villages à partir de 1 300 habitants. Les causes sont diverses et renvoient tantôt à des problèmes géologiques difficilement maîtrisables, tantôt à des problèmes techniques et/ou de maintenance ou encore des problèmes de gestion sur lesquels il est possible d'intervenir.

La gestion pose problème là où est constaté un surdimensionnement des ouvrages ou un équipement inadéquat par rapport à la taille du village (présence de nombreux branchements privés dans un petit village par exemple). La maintenance semble surtout délicate pour les villages de moins de 2 000 habitants : moteur inadéquat, réseau mal conçu ...

D'autres éléments ajoutent à la difficulté de gestion du service de l'eau : conflits entre villageois, entre villageois et migrants voire avec les partenaires extérieurs. Au niveau villageois, des différends de type ethnique, politique ou religieux amènent souvent à des problèmes d'accès au point d'eau et de bonne gestion de celui-ci.

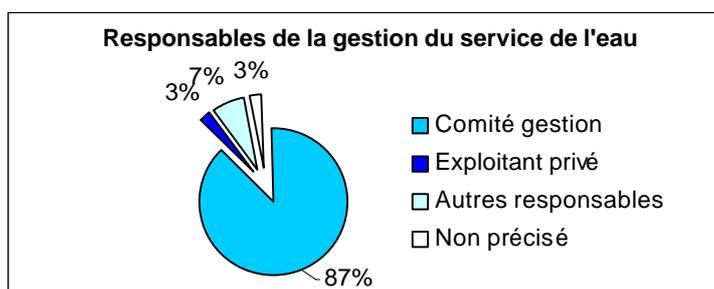
4.2. - Gestion technique et financière des ouvrages

Entretien et maintenance des ouvrages hydrauliques



Tous les forages motorisés fonctionnels disposent d'un conducteur de forage. Mais les services techniques de l'Hydraulique restent prépondérants dans la maintenance des pompes manuelles et des forages motorisés. Les associations de migrants ont globalement des difficultés à apprécier le niveau de maintenance des ouvrages hydrauliques en place, que les problèmes soient dus à l'état initial des moteurs mis à disposition par la DEM (souvent matériel d'occasion) ou au choix technique de l'équipement acheté par les migrants (et parfois inadéquat).

Organisation : du comité de gestion à l'exploitant privé

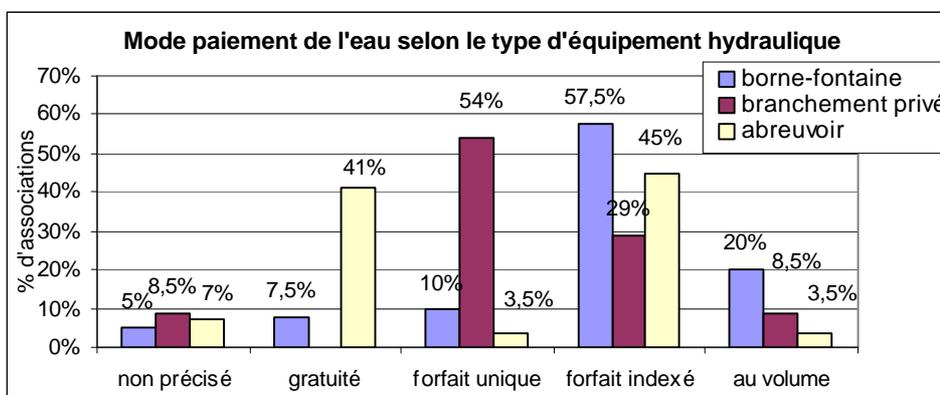


La majorité des associations représentant des villages disposant de forages (motorisés ou équipés de pompe manuelle) déclare la gestion quotidienne du point d'eau assurée par un comité de gestion.

Il existe encore quelques cas de gestion assurée par des responsables locaux (surveillant, notables traditionnels, un conducteur de forage appuyé par 2 jeunes), notamment pour les villages équipés de pompe manuelle. Mais apparaît déjà sur le département de Podor, un cas de gestion du point d'eau par un opérateur privé. La mise en place de ce mode d'exploitation résulte d'une situation de blocage entre villageois et migrants. Ces derniers ont fait le choix de ne plus investir dans le fonctionnement du forage jusqu'à ce que les villageois soient disposés à accepter la vente d'eau au volume et la délégation de l'exploitation du forage à un jeune diplômé du village.

Seul ce gérant privé, tout comme les conducteurs de forage, perçoit un salaire pour son activité. En général, les responsables de la gestion du point d'eau sont bénévoles ; certains sont parfois indemnisés. Collecteurs, responsables du recouvrement et fontainiers sont rémunérés au pourcentage le plus souvent.

Païement de l'eau : du forfait au volume



Le système de tarification varie en fonction du type d'équipement mais aussi de l'usage de l'eau (abreuvement, construction, maraîchage...).

Pour les forages à exhaure motorisée fonctionnels, le mode de paiement tant à la borne-fontaine qu'au branchement privé ou encore à l'abreuvoir, est encore principalement forfaitaire (cotisation mensuelle)¹² : forfait unique plutôt au branchement privé (par concession ou chef de famille), et forfait indexé sur un certain niveau de consommation supposé, principalement à la borne-fontaine (par foyer, par femme mariée voire par canari) ou à l'abreuvoir (par tête). Le paiement au volume est encore rare mais tend à se développer notamment aux bornes-fontaines, d'autant que le système forfaitaire indexé permet de s'y préparer progressivement.

Aujourd'hui, le paiement de l'eau est une pratique acceptée. La gratuité est encore pratiquée à l'abreuvoir mais réservée aux troupeaux villageois, l'eau étant payée par les troupeaux de passage.

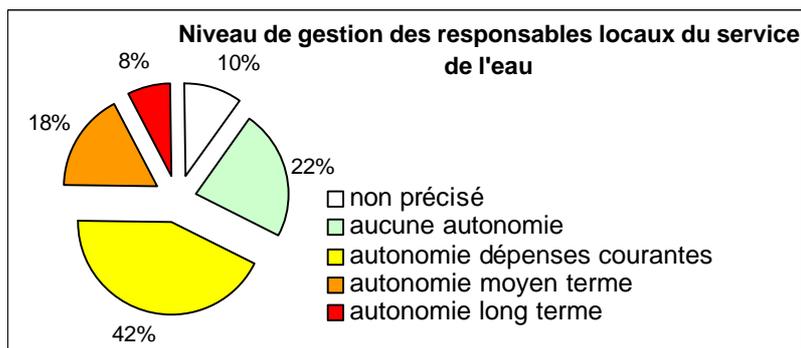
¹² Des cas particuliers existent tel celui du forfait unique s'ajoutant à des cotisations indexées (sorte d'abonnement avec part variable), ou encore celui d'un forfait indexé au village dans le cas d'une importante AEP intervillageoise (répartition au prorata de la population de chaque village et du budget estimatif).

Il y a un lien notable entre le niveau de gestion mis en œuvre par le comité et le mode de paiement de l'eau. Toutes les AEP gérées par des comités de gestion reconnus sans aucune autonomie par les migrants, pratiquent le paiement de l'eau au forfait voire la gratuité. Tous les comités de gestion reconnus en mesure de calculer un prix comprenant les amortissements, sont les AEP où le paiement se fait au volume.

Cependant, les associations rencontrées ont fait part des difficultés des comités de gestion face au peu de réceptivité des populations aux changements de gestion proposés (pose de compteurs, paiement de l'eau au volume)¹³. Selon les migrants, le passage au paiement au volume avec pose de compteurs n'est envisageable qu'à l'occasion d'un changement de niveau de service de l'eau, que ce soit par la pose de branchements privés sur une AEP qui n'en avait pas ou la réhabilitation et l'extension du réseau.

Niveau de gestion : vers une autonomie progressive

L'appréciation du niveau de gestion effectivement mis en œuvre par les responsables locaux du



service de l'eau repose sur le descriptif des tâches et dépenses assumées localement selon les associations rencontrées. Les seuls cas non précisés (10 %) sont liés à la non-fonctionnalité d'un forage et à un déficit d'informations entre villageois et entre migrants de villages différents.

Cette appréciation ne rend pas toujours compte du réel niveau de compétence de ces responsables : le peu de réceptivité des populations au changement limite bien souvent leur marge de manœuvre. Mais d'emblée, l'évolution depuis 1996 vers une plus grande autonomie est notable :

- ?? La majorité des associations (42 %) parlent d'autonomie de gestion pour les dépenses courantes (gasoil, électricité, salaire, etc.) ;
- ?? D'autres (18 %) témoignent d'une autonomie à moyen terme : les responsables locaux calculent leur budget mensuel, fixent des cotisations en fonction d'un budget, voire maîtrisent les impayés ;
- ?? Quelques-unes (8 %) relatent déjà l'autonomie à long terme dont font preuve ces responsables locaux, capables de calculer un prix de l'eau comprenant les provisions pour amortissements.

4.3. - Participation des migrants au fonctionnement des AEP

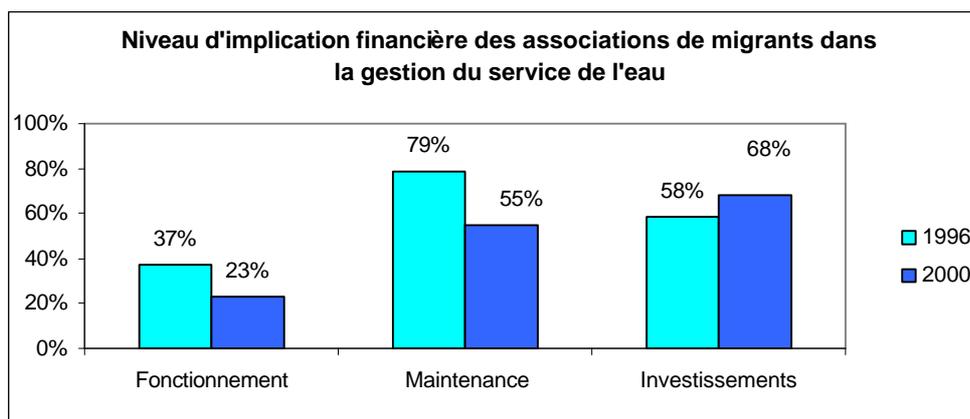
Implication dans la gestion quotidienne

Dans leur gestion quotidienne, les responsables locaux du service de l'eau sont principalement appuyés par les personnes en charge du recouvrement. Les migrants jouent un rôle moindre dans cet appui local à la gestion à travers l'intervention d'un migrant sur place ou à Dakar.

La réceptivité des migrants à des formes d'appui plus "soft" semble conditionnée à certains facteurs : fonctionnalité de l'AEP, relation entre villageois, entre migrants et villageois, niveau de gestion, etc. Concrètement, leur approche reste encore très pragmatique : la technique prime car elle permet aux équipements de fonctionner, la gestion est un "plus" dont l'absence ne peut empêcher le forage de produire de l'eau. Lorsque les migrants abordent la question, c'est bien souvent parce que la mauvaise gestion du service de l'eau est devenue un obstacle au fonctionnement des infrastructures (corruption des responsables, impayés, pannes fréquentes, ...).

¹³ Des associations ont ainsi relaté le remplacement de leur comité de gestion compétent suite à des pressions villageoises, le passage du paiement au volume au paiement forfaitaire après remise en question du comité qui exigeait le paiement de l'eau.

Implication financière des migrants



Depuis 1996, l'implication financière des associations de migrants est moindre dans le fonctionnement quotidien (gasoil, électricité, salaire...) et dans la maintenance (petites réparations) des forages motorisés. Les associations tendent à se désengager de la gestion quotidienne pour n'intervenir progressivement que sur les frais plus conséquents (grosses réparations et investissements)¹⁴.

Les migrants s'impliquent financièrement dans la gestion du service de l'eau à travers leur système de cotisations, mais aussi via l'envoi individuel d'argent aux familles plus difficile à évaluer¹⁵.

En 1999, les 2/3 des associations de migrants rencontrées¹⁶ se sont impliquées dans la gestion du service de l'eau principalement à travers la mobilisation de cotisations régulières auxquelles se sont ajoutées parfois des cotisations exceptionnelles. Mais un quart de ces associations n'ont versé aucune cotisation pour le service de l'eau en 1999, en réponse à deux situations bien différentes :

- ?? une bonne gestion locale du service de l'eau qui rend inutile l'intervention financière des migrants;
- ?? une mauvaise gestion locale du service de l'eau et/ou des problèmes techniques importants qui conduisent à une situation de blocage entre migrants et villageois.

L'enjeu est de taille pour les associations confrontées à cette dernière situation. Mais une issue heureuse est toujours possible. En témoigne l'exemple du village du département de Podor où le service de l'eau marche bien grâce aux changements imposés par les migrants (paiement de l'eau au volume et gestion du forage par un exploitant privé) suite au conflit qui les opposaient aux villageois.

¹⁴ Il existe parfois une sorte de partage tacite entre migrants et villageois sur le type de dépenses à prendre en charge sans que celui-ci repose sur la distinction charges courantes / exceptionnelles. Certaines associations paient ainsi les grosses réparations et investissements au même titre que le salaire du conducteur de forage.

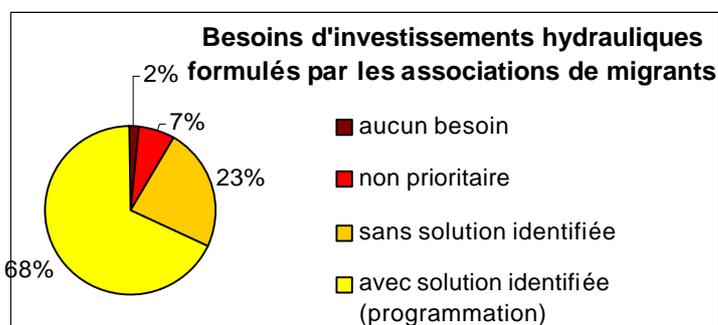
¹⁵ Une association a formalisé cette pratique pour assurer le paiement à distance des dépenses courantes. Elle finance les gros investissements et réparations à partir des cotisations de base. Mais des compléments sont envoyés aux familles par les 7 associations de ressortissants représentant les 7 grandes familles du village (caisses distinctes de la caisse alimentée par les cotisations).

¹⁶ Modalités d'implication financière des 40 associations représentant des villages équipés de forages (38 associations concernées par des forages motorisés et 2 par des pompes manuelles) : cotisation de base ou "Eau" (13 cas), cotisation de base ou « Eau » et cotisation exceptionnelle (12 cas), cotisation de base et argent aux familles (1 cas), cotisation exceptionnelle uniquement (3 cas), aucune cotisation (10 cas), non précisé (1 cas).

5. – Programmation des associations de ressortissants

5.1. - Type de programmations

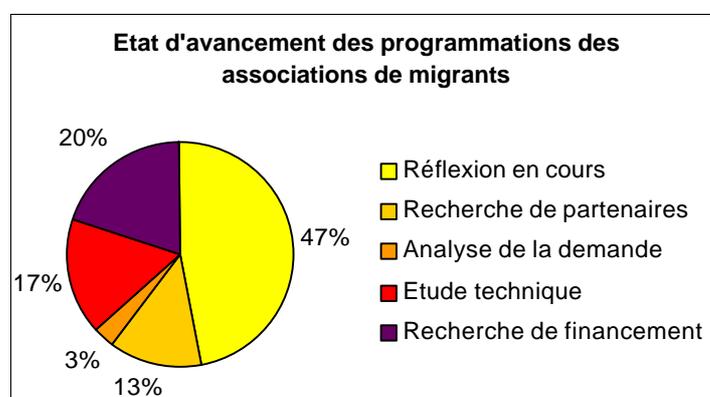
Niveau de programmation



Sur l'ensemble des associations rencontrées, quelques-unes seulement considèrent le niveau de service de l'eau suffisant au village et ne font pas des investissements hydrauliques une priorité¹⁷.

Près d'un tiers des associations (32 %) affirment ne faire aucune programmation, n'ayant pas de besoin ou des besoins non prioritaires ou sans solution identifiée. L'absence de programmation tient à des blocages divers principalement liés à la complexité de la question hydraulique : besoin de conseils techniques, de médiation dans les conflits, et plus rarement, difficulté mobilisation de l'association autour de l'eau et manque de moyens financiers.

En fait, la plupart reconnaissent la nécessité d'investir en priorité dans l'amélioration du service de l'eau (91 %) : près du quart d'entre elles (23 %) n'ont pas encore identifié de solution aux problèmes rencontrés, mais plus des 2/3 (68%) programment des investissements hydrauliques précis. Plus du quart envisagent d'ailleurs une double réalisation¹⁸.

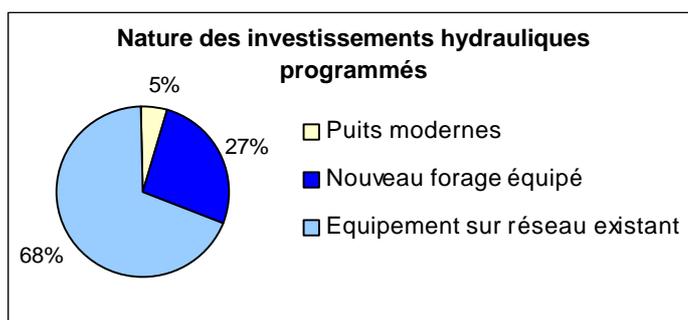


Parmi les 68 % des associations qui programment des investissements hydrauliques, plus de la moitié ont établi un premier diagnostic mais n'ont pas encore entrepris de démarches particulières, si ce n'est la recherche de partenaires. 40% d'entre elles ont cependant un projet plus ou moins avancé avec estimation des besoins, devis, voire financements.

¹⁷ Sur 44 associations rencontrées, une seule n'exprime aucun besoin en matière d'Hydraulique et 3 n'en font pas une priorité.

¹⁸ Sur 44 associations rencontrées, 30 ont une programmation précise dont 8 prévoient même un double investissement : réparation du moteur ou renouvellement de la pompe et réhabilitation du réseau, installation de branchements privés et raccordement d'un nouveau village, installation de compteurs et extension du réseau, par exemple.

Nature des investissements programmés



Plus d'un quart des programmations concerne de nouveaux forages équipés d'AEP plus ou moins complexes (forage simple, avec AEP villageoise voire avec majorité de branchements privés). Aucun forage équipé de PMH n'est programmé.

Mais la majorité des programmations portent sur l'amélioration et l'extension du réseau existant : rarement de grosses réparations, plutôt des changements de système, l'installation de branchements privés et surtout de compteurs, principalement des réhabilitations / extensions de réseaux avec parfois un diagnostic préalable.

Globalement, la part des associations qui programment de nouveaux investissements est toujours plus importante que la part des associations demeurant sans programmation, et cela, quel que soit le niveau d'équipement minimal dans leur village d'origine. Cependant la propension à programmer est plus forte parmi les associations ne disposant d'aucun forage motorisé et parmi les associations représentant des villages équipés d'AEP villageoise complexe (avec majorité de branchements privés).

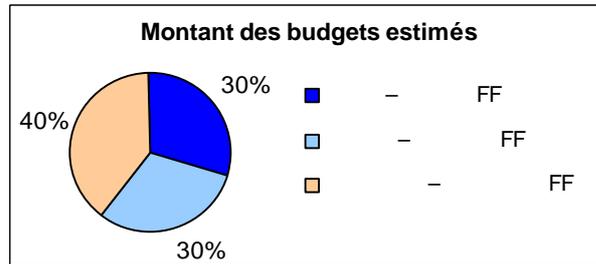
A chaque niveau d'équipement correspond un type de programmation :

- La majorité des associations représentant des villages sans forage motorisé (83,5 %) programment principalement des forages équipés d'AEP.
- Celles dont les villages sont simplement équipés de postes autonomes sont encore nombreuses (62,5 %) à programmer le développement de ces équipements intermédiaires, sauf lorsque le forage connaît des problèmes de débit.
- A peine plus de la moitié des associations disposant dans leur village d'une AEP simple (avec majorité de bornes-fontaines) (54,5 %) programment plutôt des améliorations, principalement sur le réseau pour augmenter la quantité d'eau distribuée (extension du réseau voire nouveau forage). Ce type d'équipement semble offrir un niveau de service suffisant qui n'appelle pas nouveaux investissements.
- La plupart des associations représentant des villages équipés d'AEP villageoises avec une majorité de branchements privés (83,5 %) envisagent le renouvellement, la réhabilitation ou l'extension de leur réseau voire de nouveaux ouvrages (forage, château d'eau) pour faire face à la demande croissante en eau et à la complexification du réseau, ou plus ponctuellement à un problème technique insurmontable.
- Plus de la moitié des associations dont les villages d'origine disposent d'une AEP intervillageoise (57 %) programment principalement l'amélioration du réseau (nouveaux branchements privés et bornes-fontaines, petites réhabilitations et extensions, installation de compteurs), sauf en cas de problèmes de quantité d'eau, de gestion et de maintenance du réseau.

La majorité des associations qui n'ont pas programmé de projets hydrauliques ont en fait déjà réalisé récemment des investissements, principalement des puits modernes, de grosses réparations et des améliorations du réseau. Celles qui n'ont pas réalisé d'investissements hydrauliques récents et n'en programment pas prochainement sont confrontées à des problèmes techniques ou d'intérêt pour cette question trop complexe.

5.2. - Mise en œuvre de ces programmations

Modalités de financement



Près d'un tiers des associations ayant une ou plusieurs programmations (30 %) ont établi un budget estimatif pour leur projet hydraulique¹⁹.

Trois fourchettes de budgets se dégagent de ces estimations :

- ?? entre 3 000 et 17 000 FF pour des réparations, des interventions sur réseau, l'installation de compteurs ;
- ?? entre 50 000 et 100 000 FF pour des puits modernes, des interventions sur le réseau ;
- ?? entre 1 000 000 et 2 629 770 FF pour des forages, des interventions sur le réseau voire la construction de nouveau réseau.

La moitié des associations ayant estimé le budget de leur projet ont acquis une partie ou la totalité du financement nécessaire.

Parmi les 3 types de financement possibles (subvention, fonds propres, crédit), le recours au crédit est encore très rarement envisagé pour la mise en œuvre de projets. Beaucoup s'y refusent pour 3 raisons :

- ?? la baisse et le vieillissement de la migration qui limitent les possibilités de remboursement par les migrants ;
- ?? la difficulté locale à gérer l'endettement avec le risque du rachat des ouvrages hydrauliques par des opérateurs privés et la mise en péril de la gestion solidaire et sociale de l'eau ;
- ?? le problème de gestion posé par l'ouverture d'un crédit, puis son remboursement.

Cependant, plusieurs associations ont fait la démarche d'accorder ou de solliciter un crédit : deux associations ont déjà accordé aux villageois un crédit, remboursé sans problème, pour de grosses réparations ; une association a sollicité un crédit, en vain, auprès de banques françaises pour la réalisation d'un forage équipé (plus d'1 million de FF), refusé car projet à l'étranger.

Partenaires de ces programmations

La majorité des associations ignorent quel type d'acteur interviendra dans la mise en œuvre de leur programmation. Cela tient principalement à l'état d'avancement de celle-ci, mais aussi à leur difficulté à envisager dans le détail toutes les étapes d'un projet hydraulique, notamment l'étude technique préalable. Jusqu'à présent, l'Etat assurait tout cela et les migrants n'intervenaient qu'en amont, pour développer le réseau primaire réalisé par les services de l'Hydraulique.

Globalement, les partenaires envisagés pour l'étude technique et la maîtrise d'œuvre sont l'Hydraulique et les ONG Nord / Opérateurs privés. La maîtrise d'ouvrage est clairement reconnue aux villageois (comité de gestion) et dans une moindre mesure, la DHA (quand il s'agit de programmes d'Etat en fait).

Les communes ou communautés rurales ne sont jamais évoquées. De fait, la politique nationale ne prévoit pas le transfert de la gestion de l'eau aux collectivités locales.

L'implication de l'Hydraulique est envisagée par près de 63 % des associations qui programment des réalisations hydrauliques. Le rôle de l'Hydraulique tend à croître notamment pour assurer l'analyse de

¹⁹ 9 associations sur 30 qui programment, ont établi un budget estimatif, dont une pour un double investissement, soit 10 programmations financièrement évaluées.

la demande, le choix technique et la maîtrise d'œuvre. Le nombre d'associations n'ayant aucun contact avec Hydraulique a ainsi fortement baissé.

Une partie des programmations des associations de migrants (16 %) s'articule en fait à des programmes d'Etat pour la réalisation de forages, château d'eau, réseau de distribution ou raccordement à un nouveau village. Ces programmes offrent l'exemple de 3 scénarios possibles en matière d'implication des migrants dans la réalisation d'ouvrages hydrauliques avec l'Etat :

?? l'Etat finance à 100 % sans aucune implication des migrants ;

?? l'Etat finance à 100 % suite à une initiative des migrants, qui ont entrepris en aval des démarches auprès de l'Etat ;

?? l'Etat et les migrants participent au financement d'un même projet : implication des migrants en aval avec un investissement distinct complémentaire à celui réalisé par l'Etat ou leur participation au budget global du projet.

Développer la capacité des différents intervenants, associations de migrants et Etat en particulier, à se concerter autour de projets d'investissements hydrauliques représente aujourd'hui un enjeu de taille.

6. – Conclusions

Des associations de ressortissants dont l'implication évolue ...

L'implication des associations de migrants dans le domaine de l'Hydraulique au Sénégal reste encore importante malgré l'évolution de la migration en France qui laisse supposée à moyen terme, une baisse de la capacité financière de ces associations.

La majorité d'entre elles (68 %) a récemment financé des réalisations hydrauliques. Elles sont toutes autant à programmer de nouveaux investissements dans ce domaine.

Cette forte implication n'est cependant plus tout à fait la même. En matière de financement, le recours au crédit est parfois envisagé. Mais le changement fondamental réside dans le souci de nombreux migrants de reconnaître une plus grande autonomie aux villageois. Conscients de la nécessaire responsabilisation des usagers, les migrants contribuent ainsi beaucoup moins souvent qu'en 96 au paiement des dépenses courantes.

Leurs investissements répondent plutôt au souci de rentabiliser les équipements en place (réhabilitation de réseaux, pose de branchements privés, raccordement d'un village voisin) ou d'améliorer leur gestion technique et financière (passage à l'électricité ou pose de compteurs).

Leur volonté forte de renforcer la gestion locale les conduit parfois au refus d'investir de nouveau face aux réticences des villageois aux changements. Les situations de blocage qui en découlent sont dans certains cas préludes à de salutaires changements. Dans ce cadre, ils tendent à solliciter davantage les services de l'Hydraulique pour quelques conseils voire une réelle médiation.

... en rapport avec des changements dans la gestion locale du service de l'eau

Des tendances, en rapport avec les principes de la réforme de l'Hydraulique se dégagent :

- ?? au niveau de la gestion locale : la responsabilisation progressive des usagers qui gagnent en autonomie (prise en charge des dépenses courantes), la tendance au paiement de l'eau plus ou moins en rapport avec le niveau de consommation (paiement au forfait indexé voire au volume), l'exploitation d'un point d'eau par un gérant privé ;
- ?? en matière d'équipement : une réflexion intervillageoise plus fréquente autour de l'extension de réseau à d'autres villages pour une polarisation du forage ;
- ?? en matière de relation avec les services de l'Hydraulique, constat depuis 96 d'un rapprochement vers la DEM, notamment autour de la conception de projets et les demandes de médiation.

De nouvelles perspectives

A travers la perception des migrants apparaît encore un réel besoin d'investissements hydrauliques face à une demande locale croissante, au faible niveau d'équipement de certains villages et au vieillissement des infrastructures en place.

Les migrants témoignent d'une relative réceptivité aux principes de la réforme tout en relatant la résistance des populations à tout changement. Des situations de blocage en découlent parfois et le besoin d'accompagnement dans la recherche de solutions est notable.

Leur programmation révèle, outre le besoin d'investissements hydrauliques, des besoins en conseil et appuis divers, et de mise en relation avec des compétences (bureaux d'études, entreprises, partenaires ...). Accompagnement, sensibilisation aux divers aspects de la gestion en plus de la technique semble nécessaire ; à ce titre, la réflexion entre « hard » et « soft », soit entre l'investissement matériel et l'appui en gestion par exemple, est à renforcer.

A un autre niveau, se pose la question de la communication entre migrants, entre migrants et villageois, avec les services de l'Hydraulique mais aussi les autres partenaires pourtant bien présents dans leur environnement relationnel mais finalement pas clairement sollicités dans les programmations à venir ... Là encore, la nécessité de mise en relation et concertation se fait sentir.

Liste des associations et noms des villages

Département de PODOR :

- ?? Association des ressortissants de la Communauté rurale de M'Boumba (ARCORUM) : M'Boumba, Nouma, Soubalo M'Boumba, Diawbé,
- ?? Association des caisses de Madina N'Diathbé
- ?? Association des Ressortissants de Golléré et ses banlieues en Europe (ARGBE)
- ?? Association pour le développement du village de Diaranguel

Département de MATAM :

- ?? Association de liaison pour le développement des Agnam (ALDA)
- ?? Association pour la mise en valeur du village de Bokidiawé (ADMVB)
- ?? Union pour la rénovation de Bokiladji (UPRB)
- ?? Association de développement et de solidarité des ressortissants de Dondou en France
- ?? Association pour le développement d'Hamady Hounaré
- ?? Association des jeunes de Nabadji Civol
- ?? Association des ressortissants de Ndouloumadji Dembé (ARND)
- ?? Union pour le développement de N'Gano (UDNG)
- ?? Caisse de Oréfondé
- ?? Union des ressortissants d'Ouro Sogui (URO)
- ?? Association internationale des ressortissants de Sédo Sébé (AIRS)
- ?? Association pour le développement de Sinthiou Bamambé (ADSBA)
- ?? Association pour le développement de Thiarène (ADT)
- ?? Thilogne association de développement (TAD)
- ?? Association de développement des ressortissants de Wodobéré (ADRW)
- ?? Association pour le développement de Wouro M'Boulel et Guéda (ADWGMG)
- ?? Association pour le développement de Doumga Rindiaw (ADDOR)
- ?? Association des Ressortissants de Kanel en France (ARKF)
- ?? Association pour le Développement de Sinthiou Garba et son Diwan (ADSD)
- ?? Tufnd Endam : Sinthiane, Faboly, Gana Balol, Gourel Foulbé, Léwé Demga, Léwé Nguénar
- ?? Association Villageoise pour le Développement de Soringho (AVDS) : Soringho Sébé
- ?? Association des Ressortissants de Danthiaby en France (ARDF)
- ?? Union de Séno Palel pour le Développement (USPD)

Département de BAKEL

- ?? Amicale Pour l'Entraide et la Solidarité (APES) : Tourimé
- ?? Association des Ressortissants de Bema
- ?? Association des Ressortissants de Ouro Himadou en France (AROF)
- ?? Union pour la Rénovation de Ballou (UPRB)
- ?? Comité de Rénovation de Diawara (COREDIA)
- ?? Association pour le Développement de Kahé et ses Environs (ADKE)
- ?? Associations des ressortissants de Gabou
- ?? Association des Ressortissants de Tuabou en France
- ?? Association pour le Développement de Sinthiou Dioye (ADSD)
- ?? Association des Ressortissants du village de Sénéoudou en France
- ?? Association des Ressortissants de Sinthiou Fissa et ses environs (AVRDSF)
- ?? Regroupement des Ressortissants du Village de Kidira (RRVK)
- ?? Comité de Rénovation de Moudéri
- ?? Association des Ressortissants de Nayé
- ?? Caisse du Village de Sinthiou Dialiguel
- ?? Caisse du Village de Hamadji
- ?? Association des ressortissants de la zone de Kouthia Khassé au Sénégal : Kouthia Khassé, Naganamé



Contact Diffusion

Secrétariat du pS-Eau

32, rue Le Peletier - 75009 Paris (France). Tél. : 33 (0)1 53 34 91 20, fax : 33 (0)1 53 34 91 21

E-Mail : pseau@pseau.org - Site Internet : www.pseau.org
